

Fort de Figuerolles

La Côte Bleue offre ses plages et ses collines d'où les randonneurs admirent la baie de Marseille et ses îles.

Cette randonnée très colorée trouve son originalité dans la présence de la voie ferrée. Les tunnels et viaducs donnent un réel charme à ce circuit.



Copyright : Editions les Guides Goursau - www.guidesgoursau.fr

1 Du parking, rejoindre le point de départ de la randonnée en suivant le *chemin du Resquiadou* qui longe la voie ferrée. Traverser la passerelle qui enjambe un petit vallon et suivre le sentier balisé en jaune. Le sentier prend de la hauteur et laisse apparaître la rade de Marseille. Passer le col et descendre le vallon. Sur la gauche, la voie ferrée emprunte un viaduc et s'engage dans un tunnel.

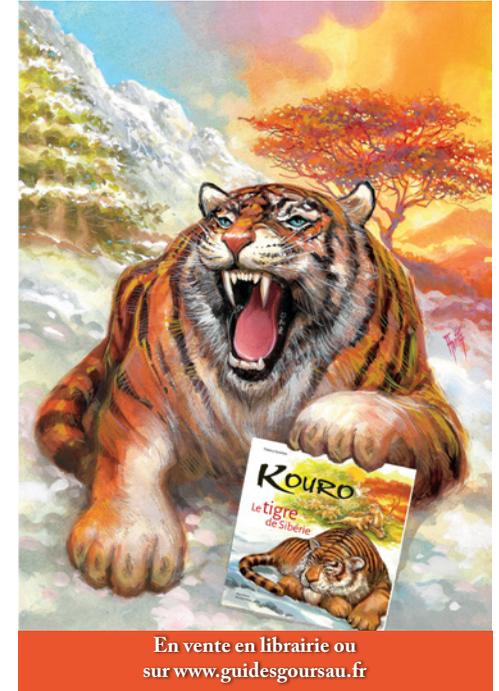
2 25mn - En fond de vallon, prendre le sentier de droite toujours balisé en jaune. Passer la *barre de l'Algnou* avant de rejoindre une large piste goudronnée que l'on remonte sur la gauche pour atteindre les **fortifications de Figuerolles**.

3 45mn - Du fort, revenir sur ses pas et longer la piste sur quelques mètres pour récupérer à gauche un sentier balisé en rouge qui domine le fort. Le sentier passe deux arêtes, plonge dans le vallon, le traverse et longe le flanc de colline en direction de la mer. Au col, quitter le balisage rouge qui part en direction du village de **la Vesse** et rejoindre face à vous un second petit col. Descendre en direction de la plage, puis remonter un éboulis pour récupérer au pied du viaduc un sentier balisé en bleu.

4 1h10 - Le sentier longe les criques, la voie ferrée et ses ouvrages dans un paysage minéral ponctué de blocs et de grottes. Le sentier gravit des marches taillées dans la roche et passe un petit ressaut. Le sentier monte, franchit une crête puis descend en fond de vallon pour rejoindre le point

2 1h40. Suivre à droite le balisage bleu. Le sentier domine la voie ferrée, passe un ouvrage de la dernière guerre et rejoint le pied de la voie ferrée. Gravier sur la gauche les petits escaliers qui rejoignent un petit vallon. Remonter le vallon et récupérer le sentier balisé en jaune qu'il faut suivre sur la droite, jusqu'au point de départ.

2h - Arrivée.



En vente en librairie ou sur www.guidesgoursau.fr

ACCÈS

En voiture, depuis Marseille prendre l'A55 en direction de Martigues, sortie Saint-Henri, direction l'Estaque puis le Rove. Le parking est situé à droite du tunnel du Resquiadou après avoir passé le pont ferroviaire.

FICHE TECHNIQUE

DISTANCE : 6,5km

TEMPS ESTIMÉ : 2h

DÉNIVELÉ : 400m

DIFFICULTÉ : balade

REMARQUE : randonnée à parcourir en toute saison. Attention aux fortes chaleurs.

De part et d'autre de la métropole marseillaise, un immense territoire naturel, entre la vallée de l'Huveaune et la mer, offre un domaine important d'oxygénation. Cet ensemble est formé de plusieurs unités naturelles dont la morphologie du terrain, souvent très sévère, offre une intéressante diversité.

Les calanques, comme l'ensemble de la Provence, sont très sensibles aux incendies, notamment l'été et par temps de mistral.

RÉGLEMENTATION

Durant l'été dans les Bouches du Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal.

En fonction du niveau de danger, l'accès au massif forestier peut être possible toute la journée niveau **Vert** et **Orange**, ou limité à la tranche d'horaires entre 6h et 11h le matin niveau **Rouge** ou interdit toute la journée niveau **Noir**.

Situation de danger météorologique	peu dangereuse	dangereuse	très dangereuse
Période de l'année			
Janv. - Avr. - Mai - Oct. - Nov. - Déc.	Niveau VERT	Niveau VERT	Niveau ORANGE
Février - Mars		Niveau ORANGE	Niveau ROUGE
Juin - Juillet - Août - Septembre	Niveau ORANGE	Niveau ROUGE	Niveau NOIR

Du 1^{er} juillet au samedi précédant le 2^{ème} dimanche de septembre, le niveau de danger feu de forêt est défini chaque jour avant 19h pour le lendemain.

Cette information est accessible auprès :

De la préfecture (site www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr), le Service départemental d'incendie et de secours, des Mairies, en consultant le serveur vocal dédié au n° **08 11 20 13 13**.

RECOMMANDATIONS

N'allumez donc aucun feu.

Ne laissez derrière vous aucune trace de votre passage.

Ne quittez jamais les sentiers.

Ne faites pas de bruits inutiles.

Regardez, sentez, photographiez la flore sans la cueillir.

Pas de camping en dehors des sites d'accueil.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

Quoi qu'il en soit, il faut impérativement respecter les consignes de sécurité et de propreté sous peine de forte amende...

QUEL ÉQUIPEMENT ?

Même si elles ne portent pas le nom de montagne, nos collines n'en sont pas plus faciles. Les sentiers et chemins caillouteux, la chaleur, le vent et l'aridité de notre belle Provence nous rappellent à la réalité.

Il faudra donc prévoir un équipement adapté à la pratique de la randonnée :

- sac à dos, chaussures de marche, vêtements de protection contre le vent, la pluie, le froid ; ne pas oublier que la météo peut toujours évoluer ;
- chapeau pour éviter les insulations, lunettes de soleil, crème solaire, sans oublier une trousse de premiers secours ;
- une gourde (1,5 l/personne), un encas et, bien entendu, un pique-nique si vous partez pour la journée.

EN VENTE
En librairie ou
sur www.guidesgoursau.fr

16 balades
et randonnées
sur Marseille et ses
calanques.
Un choix des
plus beaux sites
à découvrir
en famille
ou entre amis.

LA PÉRIODE

L'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral.

Il appartient à chacun (promeneur et randonneur), d'évaluer ou de se renseigner sur les conditions climatiques (vent) du moment. (Voir réglementation ci-contre).

LE NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Promenade : randonnée avec peu de dénivelé, praticable par tout marcheur et relativement courte.

Balade : randonnée avec plus de dénivelé, plus longue mais toujours sur de bons chemins.

Randonnée : randonnée nécessitant soit un certain entraînement à la marche, soit pouvant présenter des passages délicats ou des difficultés techniques. Ces difficultés ou situations délicates rencontrées sont détaillées dans la randonnée.

L'HORAIRE

Le temps estimé de la randonnée concerne uniquement la durée de marche (non compris les arrêts). Rappelez-vous que l'horaire indiqué n'est qu'un repère adaptable en fonction de la composition du groupe et de la chaleur.

LE PLAN

Par son illustration en 3D, la lecture de carte prend une tout autre dimension et donne le profil de la randonnée. De ce fait l'utilisation de cartes géographiques n'est pas indispensable.

Le nord est indiqué par la boussole dessinée sur la carte.

L'éditeur et l'auteur ne peuvent en aucune façon être tenus pour responsables en cas de modification des informations de cette balade et des aléas dus à des conditions naturelles imprévisibles, en cas d'accidents ou d'incidents survenant sur l'itinéraire ou en cas d'infractions qui pourraient être commises par les utilisateurs de cette fiche rando, notamment à l'encontre de la réglementation sur la propriété privée.

TÉLÉPHONES UTILES

Météo

08 92 68 02 13

Police

17

Pompiers

18 (ou 112, téléphones portables)

SAMU

15

Alpes sommets

Google play | Télécharger dans l'App Store

Mont-Blanc
Alt. 4810m - Dist. 18,1km - Cote. 1911m - Dén. 2677m